

Labatt : des négos très, très lentes

Valérie Dufour - Journal de Montréal

La lenteur des négociations est toujours source de controverse à la Brasserie Labatt. Dernier rebondissement : l'envoi d'une lettre aux employés, suivi du dépôt d'une pétition d'appui au syndicat.

Vendredi dernier, la direction a fait parvenir une lettre à ses 950 employés en grève depuis le 16 juin. Dans le document, on accuse directement les officiers syndicaux de se traîner les pieds.

« Depuis le dépôt de nos offres le 23 juin, vos représentants syndicaux ont annulé l'équivalent de quatre jours de négociation et n'ont jamais été disponibles pour négocier durant le week-end », peut-on lire.

L'entreprise ajoute que les discussions « continuent à porter uniquement sur les éléments secondaires plutôt que de s'attaquer aux priorités énoncées publiquement par vos représentants, soit la sous-traitance, les emplois temporaires et le régime de retraite ».

Assemblée générale

Pour calmer le jeu, l'exécutif syndicat a tenu hier matin une assemblée générale.

« On avait besoin d'une séance d'information pour rejoindre tout le monde », indique le président du Syndicat des travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN), Robert Daneau. La rencontre a débouché sur la signature d'une pétition d'appui au comité de négociation.

Les 475 syndiqués présents ont signé le document qui a ensuite été remis aux dirigeants de Labatt.

« Il faut faire comprendre à l'employeur que nos membres sont derrière nous et que ça ne sert à rien d'essayer de nous discréditer », soutient M. Daneau.

Bonne information

Tel n'était pas le but de l'exercice, répond la direction de Labatt. « On voulait simplement s'assurer que nos employés aient en main la bonne information », insiste le vice-président aux affaires publiques de l'entreprise, Paul Wilson.

Selon Robert Daneau, la lettre envoyée aux grévistes est truffée de faussetés. « On nous reproche, par exemple, de ne pas vouloir négocier la fin de semaine, alors que jamais on ne nous a proposé de le faire. »

Du reste, il ajoute que la négociation suit son cours. « On pourrait régler le normatif d'ici à la fin de la semaine. Le normatif est très important. On parle ici d'heures supplémentaires et d'horaires de travail. Ce ne sont pas de petites revendications, comme le laisse entendre la partie patronale. »